

Subvention exceptionnelle à l'Association «Na»

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Dans le cadre de la politique d'aide aux projets culturels, il est proposé d'apporter, au titre de l'année 2010, une subvention exceptionnelle à l'Association «Na», de Nathalie Pernette.

La Compagnie de la chorégraphe Nathalie Pernette travaille à la mise en place d'un événement chorégraphique sur le thème de l'animal qui devrait se dérouler à la fin du mois de juin 2011 à Besançon, au centre-ville et à la Citadelle.

Cette manifestation pourrait s'intégrer à la saison culturelle de l'été, les «F'Estivales».

Afin de mener à bien la préparation de cet événement, qui associera danseurs professionnels et danseurs amateurs, la Compagnie Pernette et des compagnies invitées, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 15 000 € à cette Association.

En cas d'accord, la somme de 15 000 € sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution de cette subvention,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention triennale liant la Ville à l'Association «Na».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.